

## Le Moulin

Trois siècles de présence sur les bords de la rivière de la Zorn retracent l'histoire du grand Moulin de Mommenheim. Cette réalisation de 1698 est le départ de l'évolution du hameau, placé sur la voie de communication romaine reliant Saverne à Brumath. Un loyer annuel de 75 florins alimente le budget de la communauté locale forte de 96 habitants en 1760, ce droit prend effet en 1743 à l'exploitation d'un nouveau moulin érigé sous l'autorité du meunier Melchior Ey.

Un siècle plus tard, le recensement de 1861 dénombre 1223 âmes dont 257 juifs. Cette évolution teint une partie de sa croissance aux subsides du florissant Moulin. L'activité de meunier sera exercée successivement par les familles Ey, Schifferstein en 1801, Lauth en 1876, une partie de la propriété est à ce jour encore en propriété de cette famille, depuis 1956 la famille Marche-Jaeger occupe les lieux.

La particularité géniale de la construction d'un « canal » pour l'activité du moulin permet une bonne gestion de l'eau de la rivière la Zorn. Le niveau de l'eau arrivée au moulin se voit régulé selon les débits de la rivière. Les deux barrages situés l'un sur le canal, l'autre sur la rivière occasionnent le fonctionnement constant des tournants du moulin tout au long de l'année. Le chômage suite aux périodes de flottage du bois est sans incidence pour l'activité du meunier. La largeur des portes des vannes très importante permet de résoudre les débits en eau ou des grumes, sans incidence pour l'activité du moulin.

Ce « canal » creusé par l'homme active la force du courant de l'eau, l'installation de turbines au XIXème siècle, augmente la capacité et le rendement des six tournants. Une scierie débite des grumes et assure une activité de plus au moulin.

Le canal permet à l'aube du présent siècle, une bonne production d'énergie électrique (elle se poursuit à l'heure actuelle), et place ce moulin en major des nombreux ouvrages situés sur la Zorn. Les meuniers Schifferstein engrangent des subsides conséquents, ils seront à la tête de la commune durant près d'un demi - siècle, l'un d'eux sera Conseiller Général pour le canton de Brumath.

De nos jours l'activité du moulin se résume en production de houille blanche et le canal régule toujours la rivière.

La bonne conduite des affaires du moulin de Mommenheim, sous le règne de la famille Schifferstein de 1801 à 1876, permet à cette famille de doubler la surface de leur propriété : elle sera de 12 hectares en fin d'exploitation des activités du moulin. Trop à l'étroit dans sa résidence du moulin, le meunier Joseph Schifferstein, fait construire en bordure nord de sa propriété, à cinq cents mètres de la première maison du village, une somptueuse maison de maître. L'habitation principale abrite une quinzaine de personnes, famille du meunier, valets, cuisinière, berger et jardinier. Cette bâtisse cossue avec toit à mansardes (XIXème siècle), s'offre un bel escalier d'une dizaine de marches en dalles de grès, une enceinte muraille clôture la résidence sur une surface de plus d'un hectare. De belles dépendances, écuries, granges et bâtiments annexes entourent côté rivière la demeure meunière. Un superbe jardin à la française agrémenté la vie des résidents durant trois quart de siècle. Le propriétaire des lieux, meunier, fut maire (1810 - 1862) de la localité et conseiller général du canton de Brumath en 1843. Après l'éloignement de cette famille bourgeoise, l'immeuble fut la résidence successive de trois médecins de la commune.

Depuis près de trois décennies la résidence de maître appartient à une famille venue s'installer dans la localité. Si les dépendances n'ont plus l'éclat d'antan, même la transformation des jardins en vergers n'effacent point l'apparence de maison de maître à cette propriété.

La famille du meunier EY élabore une utilisation évolutive de sa nouvelle exploitation. Suivant son contrat de bail, les travaux de construction ainsi que les charges se déroulent suivant les contraintes. L'établissement des chemins d'accès posent problèmes, la construction des ponts grève le budget du meunier soutenu dans son action par la prédominance agraire des prés de la grossematte. L'émancipation du chanvre produit un afflux d'activité à la communauté de Mommenheim ; si les localités voisines de SCHWINDRATZHEIM, de BRUMATH et WINGERSHEIM cultivent de par la richesse et l'étendue des terres cultivées ce germiné. Le rouissage se réalise d'une manière exceptionnelle dans l'eau, le séchage s'effectue sur les prés de Mommenheim aux abords du moulin dès la récolte du regain achevée et perdure jusqu'à l'approche de l'automne. Cette coutume existe dès 1708 selon un propos tenu par le pasteur de

GEUDERTHEIM (consistoire de Brumath 309, Archives du Bas-Rhin) : « Si les paysans ont des pertes en grains, il convient de ne pas s'alarmer outre mesure dès lors qu'ils disposent d'autres ressources, parmi lesquelles il cite le chanvre ». Une inondation d'une grande ampleur s'étend de la sortie de DETTWILLER aux prés de HOCHFELDEN en 1828, cause la perte du chanvre étendu sur les prés. Le chanvre plante annuelle à feuille palmée se cultive pour sa tige produit de base pour sa fibre textile, ses graines nommées chènevis après mouture fournissent de l'huile, ne pas confondre avec le chanvre indien dont on extrait le néfaste haschisch. Le chanvre ou HANF pour le citoyen local occasionne un travail annuel, la main d'oeuvre importante s'occupe à sa transformation, le passage au moulin entre dans une des phases caractéristiques lors de l'exploitation de ce graminé. Au début les moulins s'équipent de foulons ou Stampf, puis vers 1750, les meuniers s'orientent vers l'utilisation de broyeur de chanvre «Hanfreiben». Cette pratique de réduction après rouissage par un tournant permet un filage de bonne prestance des fibres, cette opération s'effectue durant une période annuelle s'étalant de la Saint Martin (11 novembre) à la Pâques. Quand aux grains à moudre, elle s'échelonne le long de l'année suivant le besoin en huile. L'importance pour le moulin de MOMMENHEIM d'exploiter quatre tournants s'explique, plus tard deux tournants supplémentaires équipent l'usine meunière. Des vingt moulins établis sur les eaux de la ZORN et la ZINSEL de SAVERNE à MOMMENHEIM trois meuniers exploitent six tournants. La largeur des portières de flottage du moulin local se situe aux premières loges, l'ouverture de 4,35 m reste peu commune et permet un débit de grande importance.

## **LE FLOTTAGE moyen DE TRANSPORT**

Les routes étroites peu carrossables, le manque de locomotion active à l'approvisionnement des scieries ou débiteurs de bois provoquent l'évolution du FLOTTAGE du BOIS. Le cours d'eau de la ZORN (48 km) pourvoit à l'acheminement des produits forestiers des VOSGES du secteur savernois. Le flottage du bois de toutes sortes (grumes, planches, bois de chauffage) sur les rivières alsaciennes demeure une réalité ancienne. L'acheminement des coupes forestières issues des montagnes et vallées vosgiennes vers les localités utilisatrices pose problème lors des siècles passés. Après le pénible travail des bûcherons et des schlitteurs vosgiens, le bois se dirige vers les scieries parsemées sur les cours d'eau de la région bas-rhinoise. Des métiers à ce jour disparus occupent une partie de la population ; les Waldoerfers où se recrutent de préférence les schlitteurs et les bûcherons guident la fréquence du flottage du bois. Les voituriers des 18e et 19e siècles, les Holzbures, propriétaires de deux ou trois paires de boeufs acheminent le bardage vers les embarcadères. Des journaliers les Handfroehners fournissent la main d'oeuvre pour l'abattage, le transport, le guidage du bois lors du cheminement vers les scieries. Les moulins durant une partie de l'année sont soumis aux conditions du flottage du bois. Selon un ancien usage, du 29 septembre à la St Michel au 23 avril jour de la St Georges sauf lors de formation de glace, des jours de flottages s'organisent, ces périodes occasionnent des jours de Chômage pour les meuniers. Des indemnités de chômage sont accordées aux usagers des moulins. Ce transport sur eau approvisionne divers secteurs d'activités, outre le chauffage de la population, les combustibles des forêts alimentent aussi les forges, les verreries, les ateliers de chaufferies par chaudières à vapeurs. Le moulin de MOMMENHEIM suite à la construction de son canal lors de son

édification régit une belle avancée, le flottage se réalise aisément par le flux de détournement des eaux sans trop entraver la marche des tournants du moulin, le débit important durant les jours de chômage des moulins permet le fonctionnement des aubes. Après la construction de quatre, puis six tournants, une scierie s'ajoute à l'activité de ce moulin, une progression d'exploitation oriente ce domaine vers cette mutation du 19e siècle. La famille EY construit, exploite avec vigueur le moulin durant des décennies, les rivalités de partages anéantissent la pérennité de cette grande famille de meuniers, des procès entre membres de la famille EY éloignent celle-ci des affaires. Cette analyse de fin de règne semble trop simpliste pour l'historien. De la création du moulin de Mommenheim en 1741 par Jean Melchior EY, (il décède à Mommenheim le 5 janvier 1776) l'affaire se transmet à son fils Joseph EY vers la fin du bail en 1763. Ce meunier Joseph EY occasionne plusieurs actions en justice, il est considéré comme un personnage étrange en affaire. Une drôle d'affaire l'oppose au Duc de CHOISEUL, Grand Bailli de la préfecture de Haguenau, successeur du Duc de CHATILLON décédé avant les faits survenus le 11 novembre 1772 en voici le texte intégral relevé dans les documents des successeurs actuels :

« A l'administration du Département du Bas-Rhin.

Antoine SCHIFFERSTEIN, meunier.. à titre de bail emphytéotique du moulin de Mommenheim, expose que le 11 novembre 1772, le Directeur et receveur général de la préfecture d'Haguenau au nom du dit grand préfet, a passé avec Joseph EY un acte où il est dit que le dit EY a vendu au Directeur au nom qu'il agit le dit moulin pour la somme de 40 000 lv, et que le lendemain le dit Directeur déclare que la Vente n'a été que simulée, que la dite somme n'a point été réalisée, qu'elle n'a été faite que pour donner et ratifier au dit EY un contrat emphytéotique du dit moulin. Pour ces causes et autorise l'exposant dont la femme représente le dit EY défunt, est dans l'intention de former son action en justice, tenante à faire casser et annuler le dit acte du 11 nbre 1 772 ainsi que le bail du 12 suivant et se faire déclarer seul et unique propriétaire du dit moulin.

Comme la nation est aux Droits du dit grand préfet, l'exposant prie l'administration de vouloir bien autoriser le Commissaire du Pouvoir exécutif à plaider et défendre pour la nation dans la présente cause, au cas qu'elle le juge à proposer son observation. Le dit moulin a été il y a près de 4 ans réduit par l'ennemi en morceaux de pierres et de décombres, lesquelles ensuite ont été voiturées pour les grandes routes par ordre des inspecteurs des Ponts et Chaussées, de manière que pour reconstruire le moulin, il en coûtera des sommes immenses, à laquelle dépense la nation ne voudra sûrement se prêter pour avoir un canon annuel de 60 réaux de blé, moitié froment et moitié seigle suivant le dit Bail emphytéotique car elle y perdrait plus qu'elle n'y gagnerait, et c'est encore en supposant que la demande de l'exposant ne fût pas trouvée fondée. L'exposant espère donc l'administration trouvera sa demande juste, en tout cas raisonnable et qu'elle y fera droit. Vogt homme de loi mandataire de l'exposant.» sans -date, 1 773 /774. Si le moulin reste sous l'autorité de la famille EY, le 8 janvier 1774, la succession échoit au fils de Joseph soit Michel EY. Les événements de cette fin de 18e siècle mettent fin au destin meunier des EY à MOMMENHEIM. De sévères luttes déciment le nord de l'Alsace et cette arrière partie du Kochersberg vit des heures sombres, la révolte des paysans s'annonce pour une sombre période.

## **LE RÈGNE DE LA FAMILLE SCHIFFERSTEIN**

Les meuniers EY ont pour habitude de gérer plusieurs moulins, celui de Mommenheim reste souvent sous l'autorité de locataires, ainsi la famille SCHIFFERSTEIN exploite sous l'autorité de Joseph EY le moulin local. Les changements de régimes des gouvernants ainsi que l'autorité du peuple favorisent l'avènement de Antoine SCHIFFERSTEIN, après la terreur et la Révolution, le sieur Antoine achète la propriété sur les bords de la ZORN. Des grands travaux de reconstruction et de rénovation orientent ce moulin vers une ère fructueuse. Il ne reste que peu de documents de mutations issus de cette période sombre de fin de siècle la prise de conscience du monde populaire permet de grands changements, l'ombre de la guillotine d'Euloge SCHNEIDER de passage dans la cour du relais LA COURONNE à Schwindratzheim marque les esprits. La lecture du procès du 28 avril 1801 concrétise l'implantation des SCHIFFERSTEIN au moulin. «Moulin de Mommenheim. Travaux fluviaux (document n° 01 moulin) Ce jour d'hui huit floréal de l'an dix de la République Française ; L'ingénieur sous signé des Travaux Publics de la 2e division de l'arrondissement de Strasbourg du Département Bas-Rhin s'est transporté à Mommenheim à l'effet de faire la visite et la reconnaissance des ouvrages exécutés par le Citoyen Antoine SCHIFFERSTEIN, meunier et Propriétaire du moulin établi en Ban lieue sur la Rivière la Zorn au Ban du village de Waltenheim pour la construction et la réédification de son usine qui a été brûlée et incendiée par les malheurs de la Guerre en 1773. Je suis rendu au moulin accompagné des maires et adjoints de Waltenheim et Mommenheim en exécution de l'arrêté du Préfet du Département du Bas-Rhin en conformance aux Instructions Ministérielles... l'arrêté du Directoire exécutif du 10 ventôse de la même année, concernant la Police des Usines et Cours d'Eau à quel effet nous avons procédé au mesurage des Ventileries et Bâtiments d'Eau pour constater la hauteur en l'état actuel... Conformément aux instructions avons invité le meunier de produire son Titre de possession ; il nous a déclaré ne plus en avoir parce qu'il a brûlé avec son usine. Le Maire de Mommenheim nous a déclaré que ce moulin est bâti sur le terrain de la Commune, que le meunier est propriétaire de l'usine paiera un canon en redevance annuelle en perpétuité pour raison de la conception de onze arpents de la somme de soixante quinze florins représentant cent cinquante francs qu'il paie le 21 Brumaire de chaque année entre les mains du Receveur de notre Commune de Mommenheim... De sous quoi acte Dressé le présent Procès Verbal pour être statué ce que de Droit. Fait double sur les lieux après lecture et interprétation et ont signé avec nous les Maires et Adjoints. Suivent cinq signatures : le meunier Antoine SCHIFFERSTEIN, les maires pour Mommenheim LAUGEL pour Waltenheim DIEMER, l'ingénieur des Ponts et Chaussées CHABIN ?

et CHAPUIS des Ponts et Chaussées ? Le compte rendu complémentaire du procès verbal ci-dessus relate sur deux feuillets la structure du moulin. Une annotation signale l'existence des tournants :

«le premier pertuis situé à la rive gauche alimente deux Tournants largeur 4,22 m  
le 2e pertuis alimente aussi deux Tournants de largeur de 5,21 m  
le 3e pertuis propre à recevoir une roue à largeur d'une ouverture de 4,91 m  
le 4e et grand pertuis de décharge propre au flottage a 6,60 m  
le 5e et dernier pertuis alimente deux roues ou Tournants avec largeur de 4,33 m  
Total du Débouché des Eaux est de 25,27 m

La famille SCHIFFERSTEIN se situe dans l'esprit de la réforme, elle s'intègre dans le moule communal, ses efforts se révèlent prépondérant pour l'extension de la propriété. Depuis la création en 1741, l'emprise du moulin double son étendue, de six arpents d'origine il atteint onze arpents cinquante années plus tard. Son étendue occupe la partie du Ban local côté de la rivière ZORN sortie du village, des abords de la ligne de chemin de fer Strasbourg à Paris aux jonctions du canal du moulin et de la rivière côté Waltenheim. L'exploitation fonctionne activement, le négoce tient une fonction importante dans l'activité familiale. Sous les meuniers Schifferstein le site du moulin progresse rapidement devient un vaste domaine, les activités nouvelles emploient les citoyens de la commune, ce règne s'étend sur les trois quarts du 19e siècle.

Antoine SCHIFFERSTEIN conduit l'entreprise jusqu'en 1821, son fils Franz Joseph lui succède et reste aux commandes de 1821 à 1862, sous sa direction de profonds changements se réalisent. L'activité prospère au moulin outre la mouture des céréales, du chanvre, une scierie à grand débit voit le jour, le flottage demeure une aubaine. L'émancipation du peuple, la modernisation des techniques industrielles permettent une nouvelle fonction à l'usine meunière locale la transformation de la roche du Gipsbuckel.

Une situation privilégiée au bas de la colline de Waltenheim, aboutie à la trituration du GIPS. La colline du GIPSBERG s'étend à l'Ouest de Waltenheim sur Zorn sur une longueur de 2 km et culmine à 258 m. Le flan Nord plonge brutalement d'une centaine de mètres vers la vallée de la Zorn et le Canal de la Marne au Rhin. Ce versant abrite des marnes bariolées du Keuper supérieur, les couches de 50 m d'épaisseur renferment des blancs d'anhydrite et de gypse. Ce qui explique le nom donné à cette étendue de la colline, «le GIPSBUCKEL ou GIPSBERG ou les GIPSGRUBES».

L'achat des terrains de la colline et l'investissement pour l'extraction de la pierre affinent les capacités du moulin. Ludwig SCHIFFERSTEIN poursuit les activités du moulin de 1862 à 1875. Le propriétaire se trouve à la tête d'une entreprise grande et rayonnante. Le plan de la carrière de Schifferstein Louis-Antoine établi le 6 février 1865, située à Waltenheim exprime l'importance du secteur GIPS. Son habitat construit à deux cents mètres de ses terres, près de la ligne de chemin de fer est encore utilisé à ce jour comme résidence de prestige. Cette situation privilégiée du meunier lui donne l'autorisation, par l'ARRÊTÉ du 30 septembre 1868 du remplacement des aubes des tournants par des turbines. Comme depuis l'ouverture du canal de la Marne au Rhin en 1853 interdit le flottage de bois sur la Rn, le moulin travaille durant l'année entière sans restriction fluviale. La diversité des exploitants de la carrière de gips causent le déclin de Franz SCHIFFERSTEIN, une mauvaise gestion du patrimoine provoque la liquidation de sa propriété par adjudication planifiée le 24 décembre 1875 sous n° 9454. Le cahier de charge de la vente aux enchères dénombre un grand nombre de lots : Feld ou terres cultivables 862,44 ares, Prairies 728,38 ares, Forêts 894,55 ares, Vignes 96,49 ares, Moulin 216,22 ares, Carrière de gips 227,73 ares, Carrières de graviers 20 ares. Soit une superficie de 2225,17 ares ou plus de 22 hectares ou 44 arpents pour une somme de 217 387,50 Mark ou 271 735 FE (relevé du notaire RITLENG Strasbourg 27 déc. 1875).

Monsieur LAUTH Geoffroy originaire de Lehvenmattmuhl près de PFAFFENHOFFEN achète le moulin avec trois hectares de terrain en janvier 1876. Le nouveau meunier modifie le plan d'eau et installe une batteuse pour céréales. Les paysans transportent la moisson au moulin et troque la récolte contre de la farine ; cette farine se transforme en miches de pain chez le boulanger sans débours. d'argent. Après une courte durée d'exploitation un incendie détériore le moulin, le meunier affecté par ses déboires décède peu de temps après ce sinistre. Le moulin reste propriété de la famille LAUTH, il ne sera plus reconstruit ; les fils du meunier conservent la scierie et la batteuse, l'activité commerciale se poursuit jusqu'en 1923. Un bail de vingt sept ans se

réalise entre les héritiers LAUTH et la brasserie familiale HAAG Météor de Hochfelden. Les turbines installées fournissent l'énergie électrique à la brasserie, cette novation se poursuit après ce bail et s'utilise aux établissements de l'Electricité de Strasbourg d'Ingwiller durant des années (alimentation d'un secteur de la commune de Dettwiller).

Au cours des années cinquante, l'utilisation d'une partie de l'énergie électrique élabore l'électrolyse ; un ingénieur d'usine du ZORNHOF traite de la récupération d'étain dans des bains spécifiques.

En 1957, une partie de la propriété est acquise par Monsieur Charles MARCHE, natif de MUTZIG et citoyen de WESTHOFFEN. Dix années plus tard, un nouvel incendie cause la fin d'activité de l'entreprise de bobinage de cet électricien de talent. Actuellement la famille de la fille de Monsieur MARCHE détient une partie importante du site du moulin aux abords de la ZORN (plus d'un hectare de terrain).

Si après plus de deux cent cinquante ans, le moulin de MOMMENHEIM existe toujours, ses activités ne sont plus industrielles ou agricoles, son emplacement enviable lui projette un bel avenir résidentiel ou touristique.

*Marcel ANTONI*

### **Le moulin de Mommenhiem de son origine à nos jours.**

20 octobre 1698: interdiction de déviation de la rivière «ZORN», un moulin existe avant cette date sur cette rivière sur le Ban de la localité.

8 mai 1741: achat d'un terrain de six arpents GROSSEMATTE par le Duc de CHATILLON pour édification d'un moulin.

20 juin 1741 : contrat de BAIL au bénéfice de M. Melchior EY,

1763: Joseph EY fils de Melchior prend la direction du moulin.

1770 Evènements : Suite de guerre incendie et destruction en partie du moulin.

8 janvier 1774: Michel EY fils de Joseph propriétaire du moulin.

18 avril 1801 : le moulin devient officiellement du domaine de M. Antoine SCHIFFERSTEIN.

1821: le fils Franz Joseph SCHIFFERSTEIN succède à son père.

1862: Ludwig SCHIFFERSTEIN fils de Franz propriétaire du domaine familial. (44 arpents ou 22,25 hectares relevé notaire en date du 27 décembre 1775)

janvier 1876 : Geoffroy LAUTH achète le moulin sur trois hectares de terrain ; le reste de la propriété est vendu à divers acheteurs. Après plusieurs années d'exploitation nouvel incendie et cession aux héritiers.

1923: Location par Bail de vingt sept ans du moulin à la brasserie HAAG de Hochfelden ; fabrication de courant électrique. Après fin du bail METEOR, utilisation des installations et dépendances à des entreprises d'électrolyse et distribution d'énergie électrique.

1957: M. Charles MARCHE achète une partie du moulin, utilisation des locaux comme entreprise diversifiée en électricité.

17 février 1967 : incendie d'une partie de la propriété, fin d'activité pour ce propriétaire.

1967 : Le gendre de M. MARCHE, M. Léon JAEGER achète la dépendance de son beau-père. Cette demeure actuellement aux destinées de cette famille Léon JAEGER - Juliette MARCHE. (un hectare de surface)